



CONFERENCE SUR LE CASTOR DES USSES

MARDI 30 OCTOBRE 2018, A FRANGY

RESUME DES ECHANGES

- Où ont été vues les traces de castor de ce mardi 30 octobre, dont vous parlez et où ont été posés les pièges photos ?
 - o Les indices de présence de Castors ont été vues sur le site des Vorziers, sur la commune de Vanzy et les pièges photos ont été posés au même endroit afin de tenter d'observer le castor en action.

- A quels moments de la journée ont été prises les vidéos ?
 - o Les vidéos ont été prises au crépuscule ou à l'aube. Celles du piège photo ont été prises de nuit.

- Comment se passe la cohabitation entre le castor et le ragondin ?
 - o Nous n'avons remarqué aucun conflit entre les deux espèces, elles peuvent même utiliser les mêmes coulées. Elles ne se gênent pas entre elles.

- Avez-vous une idée du nombre de castors ?
 - o Nous estimons le nombre de familles à 6 ou 7 sur les Usse et avec un estimatif de 4 à 6 individus par familles, il pourrait y avoir une quarantaine d'individus sur tout le linéaire parcouru des Usse, entre Seyssel et Cercier.
 - o Pour le ragondin, il n'y a pas de suivi particulier, mais on repère qu'il colonise de plus en plus les Usse. Il n'est pas naturellement présent sur les Usse. L'ONCFS et le SMECRU ne sont pas en mesure d'estimer le nombre d'individus.

- Les ragondins sont présents sur les Usse, est-il possible qu'ils se soient échappés ou introduits et qu'ils auraient ainsi colonisé les Usse ?
 - o Le ragondin est une espèce exotique, utilisée pour l'ornement et la fourrure par exemple, et comme d'autres (canard, poisson, etc.). En France, sur d'autres territoires, ils ont pu s'échapper de leur élevage ou de leur lieu de captivité et se retrouver dans le milieu naturel. Mais, pour notre cas sur les Usse, nous ne pouvons pas confirmer l'origine de l'arrivée des ragondins. IL est probable que cela soit en lien avec le Rhône.

- Comment avez-vous défini les 6 zones potentielles de castor ?
 - Nous avons sélectionné les zones potentielles pour un territoire de Castor selon la densité des indices de présence. Cela correspond également aux secteurs où il y a peu d'habitations et une bonne quantité de ressources alimentaires. C'est généralement des secteurs envahis par la renouée mais nous avons remarqué des adaptations à cette plante exotique.
- Est-ce que le manque d'eau dans les Usses a causé un dérangement pour le castor ?
 - Nous avons remarqué un seul barrage sur tout le linéaire cet été, entre juin et août et récemment à l'automne, environ 6 ou 7 et cela sur une courte distance. Cela nous laisse supposer que le castor s'adapte à la sécheresse en construisant des barrages afin de rehausser le niveau de l'eau dans son territoire et pour l'entrée de son terrier.
- Et inversement, le castor est-il impacté par les crues ?
 - Evidemment, les crues dérangent le castor en supprimant ces barrages par exemple mais il s'adapte car c'est son milieu de vie. Il va s'en cesse aménager son territoire, au gré des crues et des mouvements de la rivière. C'est très rare, mais les crues peuvent piéger et tuer des castors.
- Le castor a-t-il des prédateurs ?
 - Dans les Usses, il n'a pas de prédateur mais ailleurs, il peut y avoir la loutre sur les jeunes par exemple.
 - La principale cause de mortalité dans notre département est le réseau routier qui cause des collisions mortelles. La Haute-Savoie est un département avec beaucoup de routes.
- A quel point a-t-il colonisé le département de la Haute-Savoie ?
 - Depuis sa réintroduction, il a colonisé tous les bassins hydrographiques de Haute-Savoie : lac Léman, Drance, Arve, l'amont du lac d'Annecy à Doussard et même la Chaise qui est pourtant une rivière en tête de bassin versant.
- Pourquoi le castor fait-il sa toilette si souvent ?
 - La toilette lui sert à se laver les poils et à débarrasser son pelage des parasites. Il en profite également pour mettre de la graisse sur ses poils, qu'il prend sur ses glandes anales.
- Un castor peut-il rester toute sa vie dans le même terrier ?
 - Non, pas forcément et il y a plusieurs raisons qui vont le pousser à se déplacer et donc éventuellement à changer de terrier : il va se déplacer pour retrouver de la ressource alimentaire, ou se déplacer car son terrier a été détruit par une crue, une activité humaine.
- Quels sont les aménagements ou actions humaines qui dérangent le plus le castor ?
 - Parmi les aménagements humains les plus dérangeants, on peut citer les enrochements des berges et les barrages infranchissables.
 - Pour ce qui est des actions, on peut citer la fermeture de l'accès à la ressource alimentaire et la destruction, volontaire ou non, de son habitat, de son terrier.

- Quels dégâts le castor peut-il causer aux activités humaines ?
 - o En faisant des barrages, le niveau d'eau dans la rivière va augmenter et cela peut inonder des habitations, des champs agricoles, ...
 - o Il peut également causer des dégâts sur les plantations de peupleraies ou d'arbres fruitiers selon les régions comme en Ardèche car il va ronger et tomber les arbres qui ont de la valeur économique.

- Consomme-t-il de la renouée ?
 - o La consommation reste à confirmer mais nous avons constaté qu'il s'en sert pour construire ses barrages.
 - o En revanche, elle peut le mettre en difficulté lorsqu'il voudra accéder à sa ressource alimentaire car la renouée est très présente et dense sur les Usses. De même, la renouée engendre une uniformisation du milieu, elle est la seule espèce présente et elle empêche les arbres aux bois tendres qu'affectionne le castor de se développer, comme les peupliers, les saules.

- Que mange le castor ?
 - o Une grosse part de son régime alimentaire est constitué d'écorce des arbres, de feuilles, de bourgeons et de rameaux.
 - o En été, il consommera également quelques fruits et autres végétaux.

- Je tenais à vous féliciter [*Quentin Bottollier et Elise Finsterwald*] pour votre travail de stagiaire au SMECRU car vous avez contribué à améliorer la connaissance sur cette espèce. Cela participe à sa préservation tout au long de la rivière. Votre travail est important pour l'avenir, pour le patrimoine que l'on va laisser aux générations futures. De plus, les espèces protégées comme le castor, au bord des Usses, ont un attrait naturel et touristique pour le territoire (M. Bernard Revillon, maire de Frangy et délégué au SMECRU).

Pour plus d'informations sur le castor des Usses et le SMECRU, vous pouvez nous contacter au 04 50 20 05 05 ou fanny.seyve@rivieres-usses.com